

Question 4.

Recherche d'une priorité dans nos objectifs

La situation actuelle de l'Enseignement mathématique français permet de dégager pour l'action de l'A.P.M.E.P. un certain nombre d'objectifs essentiels. Ces objectifs sont incontestablement liés. Il importe néanmoins qu'un ordre de priorité soit établi.

Pour ce faire, l'A.P.M.E.P. a choisi de faire appel au jugement de ses adhérents.

Nous vous proposons donc ci-dessous quelques objectifs-clés, avec quelques justifications, et sans prétendre avoir fait le tour de la question.

1. Recrutement des maîtres

Mise sur pied, par l'Education Nationale, avec notre participation, d'un plan précis à moyen et à long terme, définissant les besoins en maîtres à tous les niveaux, selon les perspectives de l'A.P.M.E.P. (réduction des effectifs des classes, réaménagement des services des maîtres tenant compte de la formation permanente).

L'absence de ce plan provoque actuellement les difficultés suivantes :

— trop de licenciés de mathématiques sans emploi ;

— situation précaire des Ipéssiens ;

— et, cependant, nombre insuffisant de maîtres d'où blocage des autres réformes réclamées par l'A.P.M.E.P.

2. Création d'un I.R.E.M. au moins par académie et développement de la formation permanente des maîtres

Ces objectifs sont étroitement liés mais non confondus.

L'action d'un I.R.E.M. doit se développer harmonieusement sur quatre plans : celui de contribuer à la formation initiale des maîtres, y compris ceux du premier degré (non point tant du point de vue strictement mathématique que didactique) ; celui d'animer, dans sa région, toutes les initiatives de formation permanente des maîtres ; celui de coordonner la recherche pédagogique en ce qui concerne l'enseignement mathématique ; celui, enfin, de publier des documents utiles à l'information des maîtres. Chaque I.R.E.M. étant et devant être largement autonome, des liaisons entre les I.R.E.M. doivent permettre à chacun de se développer librement et dans une compétition fructueuse avec les autres.

Du point de vue individuel des maîtres, loin d'être laissée aux initiatives individuelles et au bénévolat, la formation permanente devrait être, partout et dans les délais les plus brefs, organisée et prise en charge officiellement par l'Education Nationale, avec intégration dans le service régulier et non en sus.

Tout en continuant son action (Chantiers de pédagogie mathématique, clubs, stages, brochures,...) et pour cette raison même qu'elle a su et qu'elle sait montrer l'exemple, l'A.P.M.E.P. doit mettre en œuvre des moyens d'action bien adaptés pour obtenir enfin de l'Education Nationale l'organisation qu'elle a négligée trop longtemps.

3. Enseignement de base des élèves du premier cycle du second degré (11 à 15 ans)

Horaires suffisants.

Programmes adaptés.

Moyens didactiques appropriés.

Du fait que la scolarité obligatoire s'arrête à 16 ans, ce que les élèves de 11 à 15 ans peuvent acquérir en mathématique doit constituer un élément fondamental de la culture commune à tous, un bagage indispensable pour affronter le monde contemporain.

Une amélioration de cette formation est rendue encore plus nécessaire par l'harmonisation des programmes de mathématique entre les diverses sections des classes de Seconde. Elle est indispensable pour un meilleur recrutement, en qualité et en quantité, des sections scientifiques de Seconde.

4. Allègement des programmes dans le deuxième cycle du second degré

— Ces programmes n'ont pas été expérimentés et certains seront connus trop tardivement (Première).

— Les élèves de Troisième ne sont pas suffisamment préparés, non plus d'ailleurs que les maîtres.

Le caractère transitoire des dits programmes justifie qu'on les allège et qu'on en dégage ainsi l'essentiel. Ce travail doit se faire sur le plan national afin d'éviter de trop grandes disparités entre les réactions individuelles qui, sans cela, se feront jour.

5. Travaux dirigés dans le deuxième cycle du second degré

— Les T.D. existent dans le Premier cycle du second degré et, à la demande des étudiants, dans le premier cycle de l'enseignement supérieur.

Par contre il n'y en a pas dans le deuxième cycle du second degré, alors qu'ils y apparaissent aussi nécessaires qu'ailleurs, surtout en raison de la différence de niveau entre le premier et le deuxième cycles.

6. Réduction des effectifs des classes

— Le changement des programmes s'accompagne d'une rénovation pédagogique difficilement praticable avec des classes de plus de 25 élèves.

— Dans le second cycle du second degré les difficultés inhérentes à la transmission de connaissances largement renouvelées seraient sûrement réduites par une diminution des effectifs des classes.

7. Enseignement technique

Il devrait être bien entendu que toutes les réformes conçues pour l'enseignement mathématique « de la Maternelle aux Facultés » ne doivent pas laisser de côté les diverses sections de l'enseignement technique mais, bien au contraire, s'adapter aux conditions forcément particulières de chacune d'elles.

Remarque importante

Pour présenter ce rapport, il était impossible de ne pas numéroter les sept questions importantes entre lesquelles le vote devrait établir un ordre de priorité (ceci grâce à un dépouillement automatique dû aux bons offices de notre Collègue Poly qui dirige le service de calcul à l'E.N.S. de Saint-Cloud). L'ordre de présentation de ces sept objectifs ne devrait donc jouer aucun rôle dans le vote de chacun.

Sur le bulletin de vote, feuillet B, vous répondrez à la question 4 :

Quel est l'ordre de priorité que vous préconisez dans les objectifs de l'A.P.M.E.P. ?

en numérotant de 1 à 7 (les ex-aequo étant interdits) les sept lignes correspondantes.